

Image not found or type unknown



Usage des communs dans un bail locatif

Par **DOSSANTOS**, le **30/08/2010** à **19:12**

Bonjour, dans mon problème de cour il ne s'agit pas d'une copropriété mais d'un seul et unique propriétaire qui vit dans l'immeuble et qui m'a autorisé verbalement à entreposer les jouets de mes enfants et d'y faire sécher mon linge il se sert maintenant de l'agence qui gère ses biens pour me retirer ce droit